

Droit de refuser une candidature à une licence professionnelle

Par **Minimoi37**, le **01/07/2016** à **12:40**

Voici mon problème :

Je suis étudiante en 2ème année de BTS PME PMI, je viens de passer les épreuves et les résultats sont dans une semaine.

J'ai postulé pour une licence professionnelle en ressources humaines à l'IUT de Tours et il m'ont refusée avant les résultats et aussi pour manque de notions en ressources humaines alors que j'ai les notions en ressources humaines.

Première question : Est-ce légal de refuser une candidature sur dossier avant les résultats du diplôme préparé ?

Deuxième question : Peut-on refuser une personne ayant les notions demandées même si l'établissement ne veut toujours pas nous prendre ?